



# Procès-Verbal

## Commission Départementale Pré-Compétitions U13

N° 18  
6 Février 2025

*Présents :* Jean-Luc Briand, Président de la Commission  
Patrice Guet, Pilote du Pôle  
Christophe Boulle, Maxence Desmas, Benjamin Huteau, Manuel  
Vinet Sébastien Cornuault, CTD DAP

---

### **Préambule :**

M. Jean-Luc Briand, membre du club de Pont-Château AOS (540404), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Christophe Boulle, membre du club de Nantes Don Bosco (544923), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. Maxence Desmas membre du club de La Chapelle des Marais FC (501941), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club, ainsi qu'au GJ ASL FCCM (560849) et GF Pays Noir (560170)

M. Benjamin Huteau, membre du club de St Julien Divatte FC (561182), ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club, ainsi qu'au GF Loroux Canton (581197)

M. Manuel Vinet, membre du club de Couëron Chabossière FC (501979) ne prend pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

---

### **Appel**

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.

Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

**Par exception et comme prévu aux Règlements des championnats, le délai d'appel est réduit à deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée s'il :**

- porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- est relatif à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- porte sur le classement en fin de saison.

### **Frais de procédure**

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence

---

## **1. Approbation du Procès Verbal**

La Commission approuve le PV n° 17 du 29 Janvier 2025 sans réserve.

## 2. Feuilles de match

---

### • Renvoi des feuilles de match

**Article 28 :** « 1. La rencontre est traitée sous feuille de match informatisée. Dans la circonstance exceptionnelle d'un dysfonctionnement constaté par les officiels, une feuille de match papier originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant par messagerie officielle, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

En cas de retard dans le retour de la feuille de match par l'équipe recevante, et jusqu'à 4 jours ouvrables après la rencontre, le club fautif est passible d'une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. À compter du 5<sup>ème</sup> jour ouvrable, le club fautif est passible du doublement de l'amende ainsi que de la perte du match à l'équipe recevante. L'équipe visiteuse ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match, elle conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

2. Pour les rencontres non traitées sous feuille de match informatisée, la feuille de match originale doit être envoyée au Centre de Gestion par le club recevant, dans le délai de 24 heures ouvrables après le match.

*Dispositions District de Football de Loire-Atlantique :*

*En cas de dysfonctionnement, un rapport d'échec FMI devra être complété et signé par les responsables des deux équipes et l'arbitre de la rencontre. Ce document disponible sur le site Internet du District est à renvoyer avec la feuille de match papier.*

*Le non-respect de ce délai entraîne, à l'encontre du club fautif, une amende dans les conditions fixées au paragraphe 1 du présent article. »*

**Article 35 :** « 1. Le club organisateur saisit sur le site internet de la FFF (ou via la Feuille de Match Informatisée), le résultat de sa rencontre,

a) avant 20h00 pour les rencontres disputées en diurne, avant 00h00 pour les rencontres disputées en nocturne.

b) Dans le cas où un club doit saisir plusieurs résultats le même jour et qu'une ou plusieurs rencontres se déroulent en nocturne, l'ensemble de ses résultats devra être saisi avant 00h00.

2. En cas d'une ou plusieurs infractions à cette disposition au cours d'une semaine, le club se verra infliger une amende dont le montant est fixé en annexe 5 aux RG de la LFPL. »

**Il est rappelé de veiller à disposer des accès à la FMI avant chaque rencontre. Un rappel est effectué en ce sens auprès des clubs pour que leurs dirigeants en disposent. De plus, en cas de non-utilisation de la FMI, un rapport d'échec devra être envoyé avec la feuille de match papier.**

⇒ **Toutes les feuilles de match du 01.02.2025 ont été reçues.**

## 3. Forfaits

---

La Commission étudie :

- Les équipes ayant déclaré forfait en procédure normale
- Les équipes ayant déclaré forfait en procédure d'urgence
- Les rencontres non jouées pour équipe adverse absente

Conformément à l'article 26.1 du règlement de l'épreuve et l'annexe 5 des dispositions financières des Règlements Généraux du District, l'équipe déclarée forfait est amendée du droit d'engagement.

- **Forfait général**

### **Nantes Étoile du Cens 1 U13 Elite – Phase 2**

La Commission enregistre le forfait général de l'équipe suite à ses trois forfaits (14.12.2024, 25.01.2025 et 01.02.2025).

L'équipe est classée dernière du groupe et amendée du double des droits d'engagement.

## 4. Festival Foot U13 M

---

- **Tour 3 du 11 janvier 2025**

La Commission a reçu l'ensemble des feuilles de résultats et homologue les rencontres et les classements.

La Commission établit la liste des qualifiés pour le prochain tour.

- **Tour 4 du 1<sup>er</sup> mars 2025**

La Commission établit les 8 centres de 4 équipes figurant en annexe et précise l'organisation

**Durée des rencontres :** 20 minutes (1x20', 2x10' seulement en cas de mauvais temps)

Si *Forfait* : 30 minutes (1x30', 2x15' en cas de mauvais temps)

### **Horaires des rencontres**

Le club d'accueil doit préciser l'horaire de début du plateau en informant le District et son adversaire. La Commission précise que le plateau peut débuter entre 11h00 et 14h00. Pour tout autre horaire, l'accord de l'ensemble des clubs est nécessaire.

Jonglerie – H-15 min avant le début des rencontres

Match 1 - H0 : 1 contre 2 et 3 contre 4

Match 2 – H+25min : 1 contre 3 et 2 contre 4

Match 3 – H+50 min : 1 contre 4 et 2 contre 3

#### Points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

#### Qualification pour la finalité départementale le 5 avril 2025 :

- 2 premières équipes qualifiées sur 4
- Les équipes terminant 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> sont éliminées !
- La Commission précise que le nombre d'équipes d'un même club pouvant participer à la finalité départementale est limité à 2 équipes.

#### • Renvoi des feuilles de résultats et de composition

**Rappel** : Les **résultats** sont à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : [iperrette@foot44.fff.fr](mailto:iperrette@foot44.fff.fr) sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**

**Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.**

## 5. Festival Foot U13 F

---

#### • Tour 2 du 25 janvier 2025

La Commission après vérification des classements établit la liste des qualifiés pour la finalité départementale.

#### • Finalité départementale du 5 avril 2025

La Commission établit les 16 équipes qualifiées pour la finalité départementale :

- FC Nantes
- GF Hironnelles du Gesvres
- GF Nantes Est
- US Sainte-Luce sur Loire
- Saint-Nazaire AF
- US Thouréenne
- GF Presqu'île 44
- GF Violettes du Sud Loire
- FC Rezé
- GF Mouzillon Vignoble
- GF Hâvre et Loire
- GF Orvault
- JSC Bellevue Nantes
- USJA Carquefou
- CS Montoirin
- La Mellinet de Nantes

Les premières rencontres de la finalité départementale seront définies par tirage au sort de la Commission.

## 6. Challenge Espoirs Crédit Agricole U13 M – Niveau 1

---

#### • Tour 3 du 11 janvier 2025

La Commission a reçu l'ensemble des feuilles de résultats et homologue les rencontres et les classements. La Commission établit la liste des qualifiés pour le prochain tour.

#### • Tour 4 du 1<sup>er</sup> mars 2025

La Commission établit les 12 centres de 4 équipes figurant en annexe et précise l'organisation

**Durée des rencontres** : 20 minutes (1x20', 2x10' seulement en cas de mauvais temps)

Si *Forfait* : 30 minutes (1x30', 2x15' en cas de mauvais temps)

### Horaires des rencontres

Le club d'accueil doit préciser l'horaire de début du plateau en informant le District et son adversaire. La Commission précise que le plateau peut débuter entre 11h00 et 14h00. Pour tout autre horaire, l'accord de l'ensemble des clubs est nécessaire.

Jonglerie – H-15 min avant le début des rencontres

Match 1 - H0 : 1 contre 2 et 3 contre 4

Match 2 – H+25min : 1 contre 3 et 2 contre 4

Match 3 – H+50 min : 1 contre 4 et 2 contre 3

### Points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

### Qualification pour la finalité départementale le 5 avril 2025 :

- Une équipe par groupe qualifiée sur 4
- Les équipes terminant 2<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> sont éliminées !
- La Commission précise que le nombre d'équipes d'un même club pouvant participer à la finalité départementale est limité à 1 équipe. Dans le cas où un club aurait deux équipes en position de qualifiée, l'équipe ayant obtenu le plus de points, la meilleure différence de buts voire la meilleure attaque sera qualifiée. L'autre équipe ne sera pas retenue et remplacée par l'équipe classée immédiatement deuxième.

### • Renvoi des feuilles de résultats et de composition

**Rappel** : Les **résultats** sont à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : [iperrette@foot44.fff.fr](mailto:iperrette@foot44.fff.fr) sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**

**Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.**

## 7. Challenge Espoirs Crédit Agricole U13 M – Niveau 2

### • Tour 3 du 11 janvier 2025

La Commission a reçu l'ensemble des feuilles de résultats et homologue les rencontres et les classements. La Commission établit la liste des qualifiés pour le prochain tour.

### • Tour 4 du 1<sup>er</sup> mars 2025

La Commission établit les 12 centres de 4 équipes figurant en annexe et précise l'organisation.

**Durée des rencontres** : 20 minutes (1x20', 2x10' seulement en cas de mauvais temps)

Si *Forfait* : 30 minutes (1x30', 2x15' en cas de mauvais temps)

### Horaires des rencontres

Le club d'accueil doit préciser l'horaire de début du plateau en informant le District et son adversaire. La Commission précise que le plateau peut débuter entre 11h00 et 14h00. Pour tout autre horaire, l'accord de l'ensemble des clubs est nécessaire.

Jonglerie – H-15 min avant le début des rencontres

Match 1 - H0 : 1 contre 2 et 3 contre 4

Match 2 – H+25min : 1 contre 3 et 2 contre 4

Match 3 – H+50 min : 1 contre 4 et 2 contre 3

### Points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

### Qualification pour la finalité départementale le 5 avril 2025 :

- Une équipe par groupe qualifiée sur 4
- Les équipes terminant 2<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> sont éliminées !
- La Commission précise que le nombre d'équipes d'un même club pouvant participer à la finalité départementale est limité à 1 équipe. Dans le cas où un club aurait deux équipes en position de qualifiée, l'équipe ayant obtenu le plus de points, la meilleure différence de buts voire la meilleure attaque sera qualifiée. L'autre équipe ne sera pas retenue et remplacée par l'équipe classée immédiatement deuxième.

### • Renvoi des feuilles de résultats et de composition

**Rappel** : Les **résultats** sont à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : [iperrette@foot44.fff.fr](mailto:iperrette@foot44.fff.fr) sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**  
**Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.**

## 8. Challenge U12

---

- **Tour 2 du 11 janvier 2025**

La Commission a reçu l'ensemble des feuilles de résultats et homologue les rencontres et les classements. La Commission établit la liste des qualifiés pour le prochain tour.

- **Tour 3 du 1<sup>er</sup> mars 2025**

La Commission établit les 4 centres composés de deux groupes de 3 équipes figurant en annexe et précise l'organisation.

**Durée des rencontres** : 30 minutes (1x30', 2x15' seulement en cas de mauvais temps)

### Horaires des rencontres

Le club d'accueil doit préciser l'horaire de début du plateau en informant le District et son adversaire. La Commission précise que le plateau peut débuter entre 11h00 et 14h00. Pour tout autre horaire, l'accord de l'ensemble des clubs est nécessaire.

Jonglerie – H-15 min avant le début des rencontres

Match 1 – H0 : 1 contre 2 et 4 contre 5

Match 2 – H+35min : 1 contre 3 et 4 contre 6

Match 3 – H+70 min : 2 contre 3 et 5 contre 6

### Points

3 : Match Gagné - 1 : Match Nul - 0 : Match Perdu - Retrait de 1 : Match Forfait

### Qualification pour la finalité départementale le 5 avril 2025 :

- Une équipe par groupe qualifiée sur 3
- Les équipes terminant 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> sont éliminées !
- La Commission précise que le nombre d'équipes d'un même club pouvant participer à la finalité départementale est limité à 1 équipe. Dans le cas où un club aurait deux équipes en position de qualifiée, l'équipe ayant obtenu le plus de points, la meilleure différence de buts voire la meilleure attaque sera qualifiée. L'autre équipe ne sera pas retenue et remplacée par l'équipe classée immédiatement deuxième.

- **Renvoi des feuilles de résultats et de composition**

**Rappel** : Les **résultats** sont à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : [iperrette@foot44.fff.fr](mailto:iperrette@foot44.fff.fr) sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**

**Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.**

## 9. Coupe Foot5 U13 M

---

- **Tour 1 du 11 janvier 2025**

La Commission a reçu l'ensemble des feuilles de résultats et homologue les rencontres et les classements. La Commission établit la liste des qualifiés pour le prochain tour.

- **Tour 2 du 1<sup>er</sup> mars 2025**

La Commission établit les 4 centres de 4 équipes figurant en annexe et précise l'organisation

**Durée des rencontres** : 8 minutes

### Horaires des rencontres

Le club d'accueil doit préciser l'horaire de début du plateau en informant le District et son adversaire. La Commission précise que le plateau peut débuter entre 11h00 et 14h00. Pour tout autre horaire, l'accord de l'ensemble des clubs est nécessaire.

### Points

3 : Match Gagné – 2 : Match Gagné aux tirs au but – 1 : Match Perdu aux tirs au but - 0 : Match Perdu –  
Retrait de 1 : Match Forfait ou perdu par pénalité

#### **Qualification pour la finalité départementale le 12 avril 2025 :**

- La première équipe qualifiée sur 4
- Les équipes terminant 2<sup>èmes</sup>, 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> sont éliminées !

#### **• Renvoi des feuilles de résultats et de composition**

**Rappel :** Les **résultats** sont à saisir dans l'outil FAL et **feuilles de plateau et de composition des équipes** seront scannées dans le même outil ou retournés, si problème au District à l'adresse courriel suivante : [iperrette@foot44.fff.fr](mailto:iperrette@foot44.fff.fr) sous 48 heures. **Les clubs retardataires pourront être amendés.**

**Tous les clubs doivent remettre leur feuille de composition avant le début des rencontres sous peine d'amende et de perte par pénalité.**

## **10. Coupe Foot5 U13 F**

---

### **• Tour 2 du 25 janvier 2025**

La Commission après vérification des classements établit la liste des qualifiés pour la finalité départementale.

### **• Finalité départementale du 12 avril 2025**

La Commission établit les 4 équipes qualifiées pour la finalité départementale :

- FC Rezé
- Héric FC
- GF Cœur de la Mée
- GF Orvault

## **11. Finalités départementales**

---

La Commission fait un point sur l'organisation des finalités départementales.

Suite à l'impossibilité d'organiser la finalité du Festival Foot U13M et U13F à Saint-Brevin-les-Pins, des contacts ont été pris avec l'US Thouaré. Une réunion d'organisation est prévue le 14 février 2025.

La réunion d'organisation avec Vieilleville La Planche pour les Challenges U12 et U13 a été organisée le 17 décembre 2025 sur site.

La Commission fait un point d'avancée sur la mise en place du Challenge du Climat des rencontres adoptée par le Comité de Direction.

## **12. Critériums U12-U13M**

---

La Commission fait un point sur les matchs reportés de la Phase 2 et un bilan de la phase 2 (climats des rencontres, arbitrage...).

La Commission prend par ailleurs connaissance des desideratas de changement de niveau, d'ajout ou de retraits d'équipes.

### **• Nouvelle équipe**

563770 Nantes SC : U13 D

### **• Modification de catégories**

502448 Clisson Étoile : U13 D => U12  
509427 Nantes Métallo : U12 => U13 B  
501979 Couëron Chabossière : U12 => U13 C  
502138 Thouaré US : U12 => U13 B  
514478 Gétigné Boussay FC : U13 Loisir => U13 C  
519195 Nantes Dervallières ACS : U12 => U13 B  
523626 Nantes JSC Bellevue : U12 => U13 B  
528847 St-Nazaire Immaculée FC : U12 => U13 C  
540404 Pontchâteau AOS : U12 => U13 B

544136 Landreau Loroux OSC : U12 => U13 C  
544923 Nantes Don Bosco : U13 Loisir => U13 E  
547524 Ste-Pazanne FC Retz : U13 D => U12  
581315 Oudon Couffé FC : U13 B => U12  
582222 St-Sébastien FC : U13 C => U12  
590211 St-Nazaire AF : U12 => U13 B

## • Retraits

517367 Héric FC 4  
521131 Nantes St Médard de Doulon 2  
525241 FC Stéphanois Loisir (entente demandée avec Temple Cordemais FC)  
550749 GJ Nord 44 2  
521399 St-Herblain OC 1  
551545 Nantes Etoile du Cens (suite à forfait général)

## • Élite U13 – Foot à 11

- Validation des classements Accès Ligue de la phase 2 figurant en annexe
- Composition du groupe Accès Ligue de la phase 3 figurant en annexe
- Organisation de la réunion des clubs du dispositif Élite U13 Accès Ligue du 25 février 2025
- Validation des engagements de la phase 3 - Élite U13 "District" - Foot à 11
- Organisation de la phase 3 - Élite U13 "District" - Foot à 11
- Présentation du listing des Éducateurs U13 Élite Accès Ligue
- Préparation des groupes

## • Élite U13 - Foot à 8

- Validation des classements de la phase 2
- Organisation de la phase 3
- Préparation des groupes de la phase 3

## • Critériums U12-U13

- Validation des classements de la phase 2
- Organisation de la phase 3
- Répartition des équipes par niveaux
- Préparation des groupes de la phase 3

## • Organisation de la 3<sup>e</sup> phase

**Critérium U13 : 339 équipes**

- **Départemental 1 U13 - Foot à 11 : 10 équipes, soit 2 groupes de 5 équipes**
- **Départemental 1 U13 - Foot à 8 : 54 équipes, soit 9 groupes de 6 équipes**
- **Départemental 2 U13 : 72 équipes, soit 12 groupes de 6 équipes**
- **Départemental 3 U13 : 80 équipes, soit 14 groupes de 6 équipes**
- **Départemental 4 U13 : 60 équipes, soit 10 groupes de 6 équipes**
- **Départemental 5 U13 : 63 équipes, soit 8 groupes de 6 équipes, 1 groupe de 7 et 1 groupe de 8**

**Élite U13 : 56 équipes**

- **U13 Passerelle « Accès Ligue » Foot à 11 : 8 équipes, soit 1 groupe de 8 (7 journées)**
- **U13 Élite « Dispositif Départemental » Foot à 11 : 24 équipes, soit 4 groupes de 6 équipes (5 journées)**
- **U13 Élite « Dispositif Départemental » Foot à 8 : 24 équipes, soit 4 groupes de 6 équipes (5 journées)**

**Critérium U12 : 28 équipes**

- **Élite U12 : 18 équipes, soit 3 groupes de 6 équipes**
- **Départemental 1 U12 : 10 équipes, soit 2 groupes de 5**

Critérium U13 Loisir - Phase 3 : **0** équipe

Total des engagements en Phase 3 : **423** équipes



## • **Matchs des équipes de Nantes Étoile du Cens**

La Commission rappelle que le club doit indiquer les lieux des rencontres 15 jours à l'avance sous peine de perte par pénalité.

## **13. Critériums U13F**

La Commission fait un point sur les matchs reportés de la Phase 2.

La Commission prend connaissance des desideratas de changement de niveau, d'ajout ou de retraits d'équipes.

### • **Nouvelles équipes**

502505 Nozay OS : U13F B  
582205 Camoël Presqu'île FC : Foot à 5  
582005 GF Loireauxence : Foot à 5

### • **Modification de catégories**

564451 GF Cœur de la Mée : Foot à 5 => Foot à 8  
582156 GF Hironelles du Gesvres : Foot à 5 => Foot à 8

### • **Retrait**

544184 FC Rezé – Foot à 5

### • **Critériums U13F**

- Validation des résultats de la phase 2
- Organisation de la phase 3
- Répartition des équipes par niveaux
- Préparation des groupes de la phase 3

### • **Organisation de la 3<sup>e</sup> phase**

**Critérium U13F : 73 équipes**

- **Foot à 8 : 65 équipes, soit 7 groupes de 8 équipes, 1 groupe de 9 (sur 7 journées)**
- **Foot à 5 : 8 équipes, sur 7 journées**

## **14. Agenda**

- Réunion clubs U13 Elite Accès Ligue : **Jeudi 25 février 2025**
- Prochaine réunion de la commission : **Jeudi 13 mars 2025**
- Samedi 29 mars 2025 : Finale départementale CECA et Challenge U12 à Vieillevigne
- Samedi 5 avril 2025 : Finale départementale Festival U13 M et F à Thouaré-sur-Loire
- Samedi 12 avril 2025 : Finales Coupes Foot5 U13 M et F à Nort-sur-Erdre

Le Président de la Commission,  
Jean-Luc Briand







# Foot à 8 – Festival Foot U13M - Pitch

Tour 4

Samedi 01 Mars 2025

Saison 2024/2025

Dossier suivi par : [iperrette@foot44.fff.fr](mailto:iperrette@foot44.fff.fr)

## **CENTRE N°01 - Le Loroux Landreau Osc**

- 1 - Le Loroux Landreau Osc 1
- 2 - St-Philbert Gd Lieu Us 1
- 3 - Nantes Fc Toutes Aides 1
- 4 - Thouaré s/Loire Us 1

## **CENTRE N°03 - Le Pellerin Fc Basse Loire**

- 1 - St-Viaud Frossay Asv 1
- 2 - Le Pellerin Fc Basse Loire 1
- 3 - Nantes La Mellinet 1
- 4 - Nantes Bellevue Jsc 1

## **CENTRE N°05 - Carquefou Usja**

- 1 - Carquefou Usja 1
- 2 - Gj Mésanger St-Géréon 1
- 3 - Montoir Cs 1
- 4 - St-Brévin Ac 1

## **CENTRE N°07 - Mouzeil Teillé Ligné Fc**

- 1 - Mouzeil Teillé Ligné Fc 1
- 2 - La Montagne Fc 1
- 3 - St-Julien Divatte Fc 1
- 4 - Blain Es 1

## **CENTRE N°02 - St-Mars du Désert Ja**

- 1 - Chauve Éclair 1
- 2 - Guenrouët Us 1
- 3 - St-Mars du Désert Ja 1
- 4 - Nantes Dervallières Asc 1

## **CENTRE N°04 - Sucé s/Erdre Jge**

- 1 - Gj Asl Fccm 1
- 2 - Sucé s/Erdre Jge 1
- 3 - Ancenis Rcasg 1
- 4 - Nantes Fc 21

## **CENTRE N°06 - Vertou Ussa**

- 1 - Nantes Dervallières Asc 21
- 2 - Gj Abbaretz Pierre Bleue 1
- 3 - St-André des Eaux 1
- 4 - Vertou Ussa 1

## **CENTRE N°08 - Héric Fc**

- 1 - Herbignac Sc 1
- 2 - St-Nazaire Immaculée Fc 1
- 3 - Nantes St-Médard Doulon Asc 1
- 4 - Héric Fc 1



# Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 1

Tour 4  
Samedi 01 Mars 2025

Saison 2024/2025

Dossier suivi par : [iperrette@foot44.fff.fr](mailto:iperrette@foot44.fff.fr)

Edition 00 - 12.02.2025

## **CENTRE N°01 - GJ La Baule Côte d'Amour**

- 1 - Chaumes Arche Fc 1
- 2 - GJ La Baule Côte d'Amour 1
- 3 - Montoir Cs 2
- 4 - Pontchâteau St-Guillaume As 1

## **CENTRE N°03 - Pontchâteau St-Guillaume As**

- 1 - St-Nazaire Af 2
- 2 - Vay Marsac Fc 1
- 3 - Pontchâteau St-Guillaume As 2
- 4 - Piriac La Turballe Esm 1

## **CENTRE N°05 - GJ Loireauxence Vair**

- 1 - GJ Joué Les Touches 1
- 2 - Le Cellier Mauves Fc 1
- 3 - Nozay Os 1
- 4 - GJ Loireauxence Vair 2

## **CENTRE N°07 - Nantes Don Bosco Foot**

- 1 - Sucé s/Erdre Jge 2 (ex 3)
- 2 - Nant'Espoir Fc 1
- 3 - Nantes Dervallières Asc 2
- 4 - Nantes Don Bosco Foot 1

## **CENTRE N°09 - Nantes Sud 98**

- 1 - Nantes St-Pierre 1
- 2 - La Chevrolière Herba 1
- 3 - Couëron Chabossière Fc 2
- 4 - Nantes Sud 98 1

## **CENTRE N°11 - St Fiacre Côteaux Vignoble Fc**

- 1 - Vertou Ussa 2
- 2 - La Limouzinière Fc Logne Boulogne 1
- 3 - Gétigné Boussay Fc 1
- 4 - St Fiacre Côteaux Vignoble Fc 1

## **CENTRE N°02 - St-Michel Océ. Fc**

- 1 - Rouans Vue Esm 1
- 2 - Camoël Presqu'île Vilaine Fc 1
- 3 - Pornichet Es 1
- 4 - St-Michel Océane Fc 1

## **CENTRE N°04 - Fay Bouvron Fc**

- 1 - St-Nazaire Immaculée Fc 2
- 2 - Fay Bouvron Fc 1
- 3 - St-Vincent des Landes Lustvi 1
- 4 - Nort s/Erdre Ac 2

## **CENTRE N°06 - Blain Es**

- 1 - Blain Es 2
- 2 - Oudon Couffé Fc 1
- 3 - GJ Loireauxence Vair 3
- 4 - Plessé Dresny Es 1

## **CENTRE N°08 - St-Herblain Preux As**

- 1 - St-Herblain Preux As 1
- 2 - Clisson Étoile 1
- 3 - St-Sébastien s/Loire Fc 2
- 4 - Savenay Malville Prin. Fc 1

## **CENTRE N°10 - Nantes Métallo Sc**

- 1 - Bouguenais Foot 1
- 2 - Orvault Sf 2
- 3 - Vallet Es 2
- 4 - Nantes Métallo Sc 1

## **CENTRE N°12 - Rezé Aepr**

- 1 - St-Sébastien s/Loire Fc 1
- 2 - Rezé Aepr 1
- 3 - Carquefou Usja 3
- 4 - Ste-Luce s/Loire Us 1



# Foot à 8 - Challenge "Espoirs" Crédit Agricole U13 - Niveau 2

Tour 4  
Samedi 01 Mars 2025

Saison 2024/2025

Dossier suivi par : [iperrette@foot44.fff.fr](mailto:iperrette@foot44.fff.fr)

## **CENTRE N°01 - Pornichet Es**

- 1 - St-Nazaire Ump 2
- 2 - St-André des Eaux 2
- 3 - Pornichet Es 3
- 4 - GJ Asl Fccm 2

## **CENTRE N°03 - Pontchâteau Aos**

- 1 - Pontchâteau Aos 2
- 2 - Campbon Ubcc 2
- 3 - Guémené Pays Fc 2
- 4 - Avéssac Fégréac Sc 1

## **CENTRE N°05 - La Chapelle s/Erdre Ac Chap.**

- 1 - St-Étienne de Montluc Fcs 2
- 2 - Héric Fc 3
- 3 - Treillières Sf 2
- 4 - La Chapelle s/Erdre Ac Chap. 2

## **CENTRE N°07 - Nantes St-Pierre**

- 1 - Nantes St-Joseph Port. Foot 1
- 2 - Nantes St-Pierre 3
- 3 - Sucé s/Erdre Jge 4
- 4 - Carquefou Usja 4

## **CENTRE N°09 - Nantes St-Félix Ccs**

- 1 - Nantes St-Félix Ccs 1
- 2 - Nantes Fc Toutes Aides 2
- 3 - St-Sébastien s/Loire Fc 4 (ex3)
- 4 - Nantes Sc 2

## **CENTRE N°11 - Bouguenais Foot**

- 1 - St-Philbert Gd Lieu Us 2
- 2 - Bouguenais Foot 3
- 3 - Aigrefeuille As Maine 2
- 4 - Le Pellerin Fc Basse Loire 2

## **CENTRE N°02 - Herbignac Sc**

- 1 - St-Marc s/Mer Foot 3
- 2 - Herbignac Sc 2
- 3 - Campbon Ubcc 1
- 4 - GJ Fc3r Fcam Mfc 2

## **CENTRE N°04 - GJ Joué Les Touches**

- 1 - Derval Sc Nord Atlantique 2
- 2 - GJ Nord 44 1
- 3 - GJ Joué Les Touches 2
- 4 - Nort s/Erdre Ac 4

## **CENTRE N°06 - Ancenis Rcasg**

- 1 - La Roche Blanche Côteaux 1
- 2 - Ancenis Rcasg 3
- 3 - GJ Loireauxence Vair 4
- 4 - St-Julien Divatte Fc 3

## **CENTRE N°08 - Ste-Luce s/Loire Us**

- 1 - Vertou Ussa 4
- 2 - Ste-Luce s/Loire Us 2
- 3 - St-Julien Divatte Fc 5
- 4 - Nantes St-Pierre 2

## **CENTRE N°10 - Géneston As Sud Loire**

- 1 - La Montagne Fc 2
- 2 - Vertou Ussa 3
- 3 - Gétigné Boussay Fc 2
- 4 - Géneston As Sud Loire 2

## **CENTRE N°12 - Villeneuve Bourgneuf Fc**

- 1 - St-Brévin Ac 2
- 2 - Pornic Foot 2
- 3 - Villeneuve Bourgneuf Fc 1
- 4 - Chauvé Éclair 2





# Foot à 8 - Challenge Départemental U12

Tour 3  
Samedi 01 Mars 2025

Saison 2024/2025

Dossier suivi par : [iperrette@foot44.fff.fr](mailto:iperrette@foot44.fff.fr)

## CENTRE N°01 - Couëron Chabossière Fc

### **Poule A**

- 1 - Couëron Chabossière Fc 21
- 2 - St-Père en Retz 21
- 3 - Orvault Rc 2

### **Poule B**

- 4 - St-Julien Divatte 21
- 5 - Sautron As 21
- 6 - Carquefou Usja 2



## CENTRE N°02 - Nantes La Mellinet

### **Poule A**

- 1 - St-Marc s/Mer Foot 2
- 2 - Nantes La Mellinet 21
- 3 - Orvault Sf 21

### **Poule B**

- 4 - Le Loroux Landreau Osc 21
- 5 - Nantes Bellevue Jsc 22
- 6 - St-Nazaire Af 21

## CENTRE N°03 - Thouaré s/Loire Us

### **Poule A**

- 1 - Bouaye Fc 2
- 2 - Nantes Étoile du Cens 21
- 3 - Nantes Métallo Sc 21

### **Poule B**

- 4 - Châteaubriant Voltigeurs 3
- 5 - Thouaré s/Loire Us 21
- 6 - Vertou Ussa 21

## CENTRE N°04 - Rezé Fc

### **Poule A**

- 1 - Nantes Bellevue Jsc 21
- 2 - Rezé Fc 21
- 3 - St-Fiacre Côteaux du Vignoble Fc 2

### **Poule B**

- 4 - St-Herblain Uf 21
- 5 - Clisson Étoile 4
- 6 - St-Sébastien s/Loire Fc 3 (ex 21)



## COUPE FOOT 5

U12-U13M

01/03/2025



Centre 1	
Lieu	BARBECHAT (stade Jean-Marie Bourdin)
A	FC St Julien Divatte 4
B	GJ Goulaine 3
C	Orvault RC 3
D	Etoile de Clisson 3

Centre 2	
Lieu	MONTOIR
A	Montoir CS 3
B	GJ La Baule Côte d'Amour 2
C	FC Le Gavre 1
D	ES Pornichet 2

Centre 3	
Lieu	CHAPELLE/ERDRE (district - 19 rue du Ierster à la Chapelle/Erdre)
A	AC Chapelain 3
B	Jeunes d'Erbray 2
C	AL Chateaubriant 2
D	La Roche Blanche Coteaux 2

Centre 4	
Lieu	ST SEBASTIEN SUR LOIRE
A	St Sébastien Loire 21
B	FC Bouaye 4
C	AS Preux 2
D	FC Toutes Aides 21

<b>Accès Ligue Elite U13 / 2</b>		<b>Groupe A</b>		<b>431414</b>						<b>596</b>			
Classement officiel au <b>10/02/2025</b>		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nantes Dervallieres 1	18	7	6	0	1	0	0	0	0	49	9	40
2	Coueron Chabossiere 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	22	19	3
3	Heric Fc 1	13	7	4	1	2	0	0	0	0	14	13	1
4	Le Loroux Landreau O 1	12	7	3	3	1	0	0	0	0	14	9	5
5	Nort Sur Erdre Ac 1	6	7	2	0	5	0	0	0	0	10	21	-11
6	Nantes Sporting Club 1	6	7	1	3	3	0	0	0	0	10	18	-8
7	Derval Sc Nord Atlan 1	5	7	1	2	4	0	0	0	0	7	23	-16
8	Gj Mésanger St Gereon 1	4	7	1	1	5	0	0	0	0	11	25	-14

<b>Accès Ligue Elite U13 / 2</b>		<b>Groupe B</b>		<b>431414</b>						<b>597</b>			
Classement officiel au <b>05/02/2025</b>		Pts	JO	GA	NU	PE	FO	PP	P0	P1	BP	BC	Diff
1	Nantes Bellevue Jsc 1	21	7	7	0	0	0	0	0	0	42	8	34
2	St Julien Divatte Fc 1	15	7	5	0	2	0	0	0	0	24	13	11
3	St Philbert Gd Lieu 1	14	7	4	2	1	0	0	0	0	23	12	11
4	Bouaye Fc 1	10	7	3	1	3	0	0	0	0	22	22	0
5	St Herblain Uf 1	6	7	2	0	5	0	0	0	0	10	30	-20
6	Bouguenais Foot 1	6	7	2	0	5	0	0	0	0	10	27	-17
7	Thouare Us 1	5	7	1	2	4	0	0	0	0	9	20	-11
8	Pornic Foot 1	4	7	1	1	5	0	0	0	0	15	23	-8

## Critériums U12-U13 - Phase 3 - Groupes - Saison 2024/2025

**Critérium U13 Élite "Passerelle" Départemental Masculin - Accès Ligue - Phase 3 [1 Groupe de 8 (8 équipes)]**

**U12/U13**

### Dispositif U13 - Accès Ligue - Foot à 11

#### Groupe A Équipes

	Désidérata	Label FFF	Désición Com.
1. Nantes Dervallieres 1		Espoir 2024-2027	U13 Élite AL
2. Coueron Chabossiere 1	U13 Élite - Foot à 11	Élite 2023-2026	U13 Élite AL
3. Heric Fc 1		Espoir 2022-2025	U13 Élite AL
4. Le Loroux Landreau O 1	U13 Élite - Foot à 11	Élite 2022-2025	U13 Élite AL
5. Nantes Bellevue Jsc 1		Espoir 2024-2027	U13 Élite AL
6. St Julien Divatte Fc 1	U13 Élite - Foot à 11	Élite 2024-2027	U13 Élite AL
7. St Philibert Gd Lieu 1	U13 Élite - Foot à 11	Élite 2023-2026	U13 Élite AL
8. Bouaye Fc 1		Excellence 2024-2027	U13 Élite AL

**Critérium U13 Élite Départemental Masculin - Dispositif District - Phase 3 [4 Groupes de 6 (24 équipes) en Foot à 11 & 4 Groupes de 6 (24 équipes) en Foot à 8]**

**U12/U13**

### Dispositif U13 - Départemental - Foot à 11

#### Groupe B Équipes

	Désidérata	Label FFF	Désición Com.
1. Nort Sur Erdre Ac 1	U13 Élite - Foot à 11	Excellence 2024-2027	U13 Élite Dép.
2. Thouare Us 1	U13 Élite - Foot à 11	Élite 2022-2025	U13 Élite Dép.
3. Nantes Metallo Sc 1	U13 Élite - Foot à 11	Espoir 2024-2027	U13 Élite Dép.
4. Ancenis Rcaag 1	U13 Élite - Foot à 11	Espoir 2024-2027	U13 Élite Dép.
5. Suce Sur Erdre Jge 1	U13 Élite - Foot à 11	Espoir 2023-2026	U13 Élite Dép.
6. La Chapelle Ac Chap 1	U13 Élite - Foot à 11	Élite 2023-2026	U13 Élite Dép.

#### Groupe C Équipes

	Désidérata	Label FFF	Désición Com.
1. St Herblain Uf 1	U13 Élite - Foot à 11	Espoir 2024-2027	U13 Élite Dép.
2. Nantes Sporting Club 1	U13 Élite - Foot à 11	Espoir 2023-2026	U13 Élite Dép.
3. Chateaubriant Voltig 1	U13 Élite - Foot à 11	Élite 2024-2027	U13 Élite Dép.
4. Nantes La Mellinet 1	U13 Élite - Foot à 11	Espoir 2024-2027	U13 Élite Dép.
5. GJ Abbaretz P Bleue 1*	U13 Élite - Foot à 11	Espoir 2022-2025	U13 Élite Dép.
6. Saint Sebastien Fc 1	U13 Élite - Foot à 11	Élite 2022-2025	U13 Élite Dép.

#### Groupe D Équipes

	Désidérata	Label FFF	Désición Com.
1. GJ Mésanger St Gereao 1	U13 Élite - Foot à 11	Espoir 2024-2027	U13 Élite Dép.
2. Pornic Foot 1	U13 Élite - Foot à 11	Élite 2023-2026	U13 Élite Dép.
3. Orvault SF 1	U13 Élite - Foot à 11	Excellence 2023-2026	U13 Élite Dép.
4. GJ du Vignoble 1	U13 Élite - Foot à 11	Excellence 2023-2026	U13 Élite Dép.
5. Oudon Couffe Fc 1	U13 Élite - Foot à 11	Espoir 2022-2025	U13 Élite Dép.
6. St Etienne Montluc 1	U13 Élite - Foot à 11	Excellence 2024-2027	U13 Élite Dép.



Groupe E		Désicion Com.
Équipes		
1.	Sautron As 1	U13 Élite Dép.
2.	Pontchateau Aos 1*	U13 Élite Dép.
3.	Nantes Don Bosco 1	U13 Élite Dép.
4.	Vallet Es 1	U13 Élite Dép.
5.	Geneston As Sud Loir 1	U13 Élite Dép.
6.	Ste Pazanne Retz Fc 1	U13 Élite Dép.

### Dispositif U13 - Départemental - Foot à 8

Groupe F		Désicion Com.
Équipes		
	Label FFF	
1.	Derval Sc Nord Atlan 1	U13 Élite Dép.
2.	Montoir Cs 1	Excellence 2024-2027 U13 Élite Dép.
3.	GJ Asl Fccm 1	Espoir 2024-2027 U13 Élite Dép.
4.	Nantes Bellevue Jsc 2 (ex 2.1)	Espoir 2023-2026 U13 Élite Dép.
5.	St Nazaire Af 2 (ex 2.1)	S.O. U13 Élite Dép.
6.	Saint Sebastien Fc 3 (ex 2.1)	S.O. U13 Élite Dép.

### Groupe G

Équipes		Désicion Com.
	Label FFF	
1.	Bouguenais Foot 1	U13 Élite Dép.
2.	Blain Es 1	Espoir 2024-2027 U13 Élite Dép.
3.	Mouzeil Teille Ligne 1	Espoir 2024-2027 U13 Élite Dép.
4.	Carquefou Usja 2	Excellence 2024-2027 U13 Élite Dép.
5.	Vertou Ussa 2 (ex 2.1)	S.O. U13 Élite Dép.
6.	Nantes Dervallieres 2 (ex 2.1)	S.O. U13 Élite Dép.

### Groupe H

Équipes		Désicion Com.
	Label FFF	
1.	Vigneux Es 1	U13 Élite Dép.
2.	Gorges Elan 1	Excellence 2024-2027 U13 Élite Dép.
3.	St Brevin Ac 1	Espoir 2022-2025 U13 Élite Dép.
4.	St Andre Des Eaux 1*	Élite 2024-2027 U13 Élite Dép.
5.	Treillieres Sympho F 1	Espoir 2024-2027 U13 Élite Dép.
6.	Le Pellerin F.C.B.L. 1	Espoir 2023-2026 U13 Élite Dép.
		Dépôt Candid.

### Groupe H

Équipes		Désicion Com.
	Label FFF	
1.	Getigne Boussay Fc 1	U13 Élite Dép.
2.	La Chevroliere Herba 1	Espoir 2024-2027 U13 Élite Dép.
3.	Saint Sebastien Fc 2	Espoir 2022-2025 U13 Élite Dép.
4.	GJ Loireauxence Vair 1	Élite 2022-2025 U13 Élite Dép.
5.	La Montagne Fc 1	Espoir 2023-2026 U13 Élite Dép.
6.	St Hilaire Clisson F 1	Espoir 2023-2026 U13 Élite Dép.

Type de dossier : Administratif							
Dossier :	22530774	Match :	60318.1	Départemental 2 U13 Féminin A8 / 2	Groupe C	668	
Date :	19/01/2025		08/02/2025	540404 Pontchateau Aos 1	- 560170 Gf Pays Noir 1		
Personne :					Club : <b>540404 A.O.S. PONTCHATEAU</b>		
Motif :		Demande en urgence			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	02	Amende : Retard Changement horaire					26,00€
Dossier :	22559778	Match :	60991.1	Départemental 1 U13 Masculin / 2	Groupe D	598	
Date :	28/01/2025		01/02/2025	521399 St Herblain Oc 1	- 580423 Gj Loireauxence Vair 1		
Personne :					Club : <b>521399 ST HERBLAIN O.C.</b>		
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait			06/02/2025	06/02/2025	40,00€
Dossier :	22560982	Match :	61104.1	Départemental 2 U13 Masculin / 2	Groupe A	606	
Date :	30/01/2025		01/02/2025	501946 Montoir Cs 2	- 560772 Gj Fc3r Fcam Mfc 1		
Personne :					Club : <b>501946 C.S. MONTOIRIN</b>		
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait			06/02/2025	06/02/2025	40,00€
Dossier :	22561889	Match :	61636.1	Départemental 4 U13 Masculin / 2	Groupe A	625	
Date :	31/01/2025		01/02/2025	560387 Gj La Baule Cote D'A 3	- 545404 St Michel Oceane Fc 2		
Personne :					Club : <b>545404 OCEANE F.C.</b>		
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait			06/02/2025	06/02/2025	40,00€
Dossier :	22562038	Match :	60494.1	Départemental 3 U13 Féminin A8 / 2	Groupe A	672	
Date :	31/01/2025		01/02/2025	564848 Gf Etoiles Nd Loire 2	- 548227 Guemene Fc 1		
Personne :					Club : <b>564848 GF ETOILES NORD LOIRE</b>		
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait			06/02/2025	06/02/2025	35,00€
Dossier :	22562564	Match :	61492.1	Départemental 3 U13 Masculin / 2	Groupe F	616	
Date :	01/02/2025		25/01/2025	563770 Nantes Sporting Club 3	- 581361 Vertou Foot Es 2		
Personne :					Club : <b>563770 SPORTING CLUB DE NANTES</b>		
Motif :	01	Retard Feuille de Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches			06/02/2025	06/02/2025	17,00€
Dossier :	22562567	Match :	61967.1	Départemental 5 U13 Masculin / 2	Groupe D	637	
Date :	01/02/2025		25/01/2025	500268 Ancenis Rcasg 4	- 549082 St Vincent Lustvi 2		
Personne :					Club : <b>500268 R.C. ANCENIS-SAINT-GÉRÉON</b>		
Motif :	01	Retard Feuille de Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches			06/02/2025	06/02/2025	17,00€
Dossier :	22562573	Match :	62022.1	Départemental 5 U13 Masculin / 2	Groupe F	634	
Date :	01/02/2025		25/01/2025	521131 Nantes St Med Doulon 3	- 523294 Nantes Fcta 3		
Personne :					Club : <b>521131 A.S.C. ST MEDARD DE DOULON NANTES</b>		
Motif :	01	Retard Feuille de Match			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	01	Amende : Retard Envoi Feuilles De Matches			06/02/2025	06/02/2025	17,00€

Dossier :	22564819	Match :	61215.1	Départemental 2 U13 Masculin / 2	Groupe E	610	
Date :	01/02/2025		01/02/2025	500268 Ancenis Rcasg 2	- 519195 Nantes Dervallieres 2		
Personne :					Club : <b>519195 A.C. S. DERVALIERES NANTES</b>		
Motif :	05	Forfait			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	05	Amende : Forfait			06/02/2025	06/02/2025	40,00€
Dossier :	22564841	Match :	60821.1	Départemental Elite U13 Masculin / 2	Groupe D	642	
Date :	01/02/2025		01/02/2025	551545 Nantes Etoile Cens 1	- 500041 Nantes La Mellinet 1		
Personne :					Club : <b>551545 ETOILE DU CENS NANTES</b>		
Motif :	18	Forfait général			Date d'effet	Date de fin	Montant
Décision :	18	Amende : Forfait général			06/02/2025	06/02/2025	80,00€
<b>Nombre de dossiers de type : Administratif : 10</b>							